



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

Centre de Recherche Juridique et Judiciaire

NIF : 40800400001000098



Avis d'attribution provisoire consultation

Conformément aux disposition du décret présidentiel n° 15-247 portant la réglementation des marchés publics et de délégations du service publics, le Centre de Recherches Juridiques et Judiciaires informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participer à la consultation n° 11/2023 du 09/11/2023 relative à l'impression du numéro 01/2023 de la revue Algérienne droit et justice au profit du Centre de Recherche Juridique et Judiciaire qu'a l'issue de l'évaluation des offres financières qui a eu lieu le 26 /11/2023, que la consultation a était provisoirement attribuer au soumissionnaire indiqué ci-dessous:

désignation	Entreprise attributaire provisoirement	Montant de l'offre en DA/TTC	obs
l'impression du numéro 01/2023 de la revue Algérienne droit et justice	EURL Nouvelle Publication Universitaire NIF: 000527078264024	552 630.00 DA	moins disant

Conformément à l'article n° 82 du décret présidentiel n° 15-247 portant la réglementation des marchés publics et de délégations du service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de leur évaluation financière, sont invités à se rapprocher des services du CRJJ, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parutions du présent avis, pour communiquer ces résultats.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de la présente consultation peut introduire un recours auprès du service contractant dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis.

26 NOV. 2023

الديب العام
رشيد بلارح

